



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 mars 2018

Reprise des cours et levée du blocage à l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Une assemblée générale s'est tenue aujourd'hui jeudi 8 mars 2018, à l'issue de laquelle une large majorité de participants a voté contre le blocage de l'université Paul-Valéry. Patrick Gilli, Président de l'université, se réjouit de cette décision.

« C'est un vote responsable car interdire l'accès aux bâtiments aboutit à faire fuir les étudiants et les personnels ; or un débat authentique ne peut se faire que sur un campus vivant.

Jusqu'à présent, le semestre n'était pas menacé, je n'avais donc pas procédé au désencombrement forcé des accès, considérant que le mécontentement légitime des anti-bloqueurs ne devait pas aboutir à une crispation supplémentaire par un déblocage systématique. Mon souci a toujours été d'empêcher la violence entre bloqueurs et anti-bloqueurs.

A l'heure qu'il est, le calendrier du semestre, moyennant des rattrapages de cours, n'est pas menacé ; il l'aurait été assurément, si le mouvement avait duré. Les examens auraient été décalés en juin ou juillet avec tous les désagréments induits.

La présidence de l'université est attachée au débat démocratique et à la pluralité des opinions. Les organisations représentatives, étudiantes comme des personnels, pourront organiser des débats ou des AG ; nous nous engageons à mettre à leur disposition les salles nécessaires et à garantir les conditions d'un dialogue serein, pacifié et constructif, mais le blocage devait cesser. C'était la volonté de l'équipe de la présidence, nous sommes heureux qu'elle ait été partagée par une large majorité. »

Contact :

Bénédicte Pailleux

Directrice de la communication

04 67 14 22 74 / 06 12 36 33 78

benedicte.pailleux@univ-montp3.fr

Les cours reprennent donc aux heures et lieux habituels.